



# Du bord du gave aux tuileries

**Infos n° 28 Septembre 2008**

## Bulletin d'information communal

*L'été fini, la rentrée effectuée, quelques nouvelles...*

*La réception des travaux du lotissement étant réalisée, il nous reste à faire avancer les autres projets.*

*Suite à la délibération du conseil municipal relançant un projet de salle, la Maison des Communes est en charge d'étudier et monter le nouveau projet. Nous attendons le calendrier des travaux pour la deuxième tranche d'aménagement de l'Avenue de Navarrenx prévus en principe cette fin d'année.*

*Toujours au chapitre voirie, l'extension du chemin Lacampagne programmée prochainement devrait comprendre à la fois une aire de retournement en bout d'aménagement ainsi que l'arrondi de l'angle de cette voie pour permettre un passage aisé, notamment de la benne à ordures. Il faudra aussi envisager de déplacer un candélabre.*

*Suite au rapport de la réunion de la commission voirie, le conseil municipal a décidé de réaliser prioritairement la création et/ou le curage des fossés sur le Chemin des Tuileries, le busage le long du mur de la maison Dulau, la pose de deux revers d'eau sur le chemin de montée sur Castetnau avant la maison Dulau dans le même secteur. Quatre entreprises ont envoyé des devis pour des travaux cet automne sitôt après le passage de l'épareuse. Entrprise MAYSONNAVE mieux disante retenue.*

*Suite aux nombreuses sollicitations de la CCCN pour la désignation de l'emplacement d'un conteneur à verres sur la commune, le Conseil municipal a décidé de proposer le décrochement derrière la grange Cassou le long du mur du cimetière tout en évoquant la nécessité dans un second temps de prévoir un aménagement pour améliorer l'esthétique du site si celui-ci était retenu par la commission concernée de la Communauté des Communes.*

*Le devis de l'entreprise Carricart pour la consolidation de la voute de l'église a été accepté (388,70 €) ainsi que le principe de recouvrir de dalles amortissantes la dalle béton de l'aire de jeux pour les enfants dans le square devant la mairie. Il ne reste qu'à trouver les bonnes volontés pour installer le tout...*

*Pour notre première année sans employé communal, nous avons confié à J.M. Larrus l'entretien d'une partie des espaces verts communaux. Nous nous félicitons de la qualité de sa prestation (ainsi d'ailleurs que de celles de certains riverains de la Rue du Plateau ou du chemin Janet par exemple pour entretenir les espaces publics devant chez eux). Ceci étant, et tenant compte de vos nombreuses remarques, un avenant sera bientôt discuté avec Mr Larrus pour accroître son rayon d'intervention et réduire à l'avenir la disparité constatée d'entretien des différentes rues du village. En conséquence, il n'est pas exclu que ces décisions modificatives (entraînant de fait des surcoûts non négligeables) aient un impact sur les taxes locales futures, alors même que le conseil avait décidé cette année d'en maintenir une nouvelle fois les taux inchangés. (suite au verso...)*

*"C'est avec un grand plaisir que j'ai repris le goûter mensuel du 3<sup>e</sup> âge. Je remercie le groupe d'une vingtaine de personnes qui m'a réservé un accueil chaleureux me permettant de m'intégrer très facilement. J'ai appris que cette rencontre mensuelle tant attendue par tout le monde procurait une grande joie à tous nos aînés. Nous nous sommes quittés le 16 juin en espérant nous revoir en Septembre avec plein de projets et surtout en bonne forme pour le voyage. A bientôt donc." Martine.*

### VOYAGE DES ANCIENS

Il aura lieu

**le Mercredi 24 Septembre  
en Pays Basque**

Départ devant la mairie à **8H00** le matin

le matin : Visites à BIDART

Chocolatier ou

Moulin à eau et fabrication du pain

Repas-cidrerie à ARGUINAGA  
à partir de 13H00

**Menu ( à titre indicatif)**

- Assiette de chorizo
  - Omelette à la morue
  - Morue frite au poivron vert
  - Côtes de boeuf / frites
  - Fromage
  - Dessert maison
  - Café, vin et cidre à volonté...
- ( se servir directement au tonneau)

Après-midi (si beau temps)

- Montée ( en bus ) au Monte Igueldo,  
vue sur la baie de San Sébastian

- Arrêt aux ventas à Béhobie

Retour à Susmiou vers **19H00**

Pour les habitants et les natifs du village, la moitié des frais est pris en charge par le budget du CCAS. Restent à la charge des participants 25 € / personne. Vous pouvez inviter vos amis.

Inscription avant le 18 septembre au  
Secrétariat de la mairie, ou auprès de  
Martine LAPLACE ou Bruno LANNES

Le goûter mensuel reprendra à partir du  
mois d'Octobre.

L'intervention de Mr Laboudigue avec l'épareuse sera également reprogrammée l'année prochaine. Son passage avant les fêtes du village et ce d'autant qu'elles furent avancées cette année s'est avéré trop précoce. Nous envisagerons donc un premier passage en juin. Son deuxième passage après l'été est programmé la dernière semaine de Septembre.

Au cimetière, les pots de fleurs usagés encombrant peu à peu l'emplacement de dépose prévu, des supports et sacs poubelles distincts pour les plastiques et divers d'une part, les déchets végétaux d'autre part ont été installés. Une signalétique a été posée en ce sens. Nous vous demandons de bien vouloir la respecter.

La commission animation a aussi travaillé..

Vous avez lu au recto le programme de voyage proposé aux anciens le 24 Septembre. Le goûter mensuel reprendra ensuite. Pour le mois de Décembre ce goûter sera maintenu le Lundi 15 décembre (Martine) afin de libérer de l'espace en vue de l'animation de Noël prévue pour tous le Samedi 20 Décembre et organisée (Serge) de préférence dans la salle communale plutôt que dans la mairie elle-même

Pour cette même salle, l'ensemble du Conseil déplore fortement l'état lamentable dans lequel elle a été laissée après une récente utilisation. Une convention de mise à disposition et un règlement intérieur seront prochainement mis en place. Il est également prévu et à l'étude de fermer la pièce de la mairie au niveau du guichet afin de rendre accessibles les toilettes aux utilisateurs de la salle (volets roulants électriques). L'achat de tables et de bancs est à envisager

Pour le Téléthon 2008, les 5 et 6 Décembre la réflexion est en cours pour envisager une animation au niveau de la commune pendant le passage des pompiers (si l'heure le permet). Les décorations de Noël seront mises en place ce même jour par le Conseil (Patrick,...)

Pour le relais organisé par les jeunes du chateau d'Audaux pour l'association ELA (contre les Leucodystrophies) oublié cette année, une quête devrait être organisée pendant les fêtes du village. Qu'il nous soit permis à ce propos de remercier chaleureusement le Comité des fêtes pour la grande réussite de l'édition de cette année prouvant une nouvelle fois l'adage que la valeur n'attend pas le nombre des années...

Susmiou vit et Susmiou grandit..

Des permis de construire en hausse, des projets en cours ou encore à venir, de lotissements privés par exemple prouvent l'attractivité de la commune et le dynamisme de ses villageois. Cela nous encourage à continuer de la servir. Bienvenue aux nouveaux arrivants. Merci par exemple aussi à Mr et Mme AUGER pour l'embellissement récent de leur magasin Intermarché sur la commune.

Bienvenue enfin et tous nos voeux à **Mathéo**  
né le 24 Aout 2008 de Frédéric BIELSA et de Sylvie  
POULITOU domiciliés sur la commune.

Prochain bulletin dès que possible...avec d'heureuses nouvelles j'espère.

Cordialement.

Le maire.

<http://www.susmiou.fr/>

C'est le site internet de la commune et sa dernière mouture réactualisée par notre précieux webmaster Sébastien

### **Budget communal 2008**

équilibré en section d'investissement à  
129 208 €

équilibré en section de fonctionnement à  
148 768 €

### **Taxes locales 2008**

**votées sans modification des taux**

Habitation 5.26

Foncier bâti 4.9

Foncier non bâti 19.41

Taxe professionnelle 8.39

### **Travaux de bricolage par les particuliers**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver le repos ou la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être effectués que :

-Les jours ouvrables de 8h30 à 12H et de 14H30 à 19h30

-Les samedis de 9h à 12H et de 15h à 19H

-Les dimanches et jours fériés de 10h à 12H.

( Article 103-2 de l'arrêté préfectoral du 5/01/95)

Le Directeur des Services fiscaux des Pyrénées - Atlantiques a nommé commissaires de la commune de Susmiou à la **Commission Communale des Impôts Directs** présidée par le Maire les contribuables ci-après jusqu'à expiration du mandat des membres du conseil municipal.

#### Titulaires

BAURE Lucien

MATHEU André

CHABANNE Marie-Francoise

DORET Henri

DRANCE Claude

CASSOU Philippe (Sus)

#### Suppléants

BOURGES Pierre

LAPLACE Martine

LAURONCE Danielle

MARTINEZ Olivier

MOUCHET Charles

CONTOU-CARRERE Jean (Ogenne)

**Mairie: 05 59 66 53 86**

**Fax: 05 59 66 04 23**

**mairie.susmiou@wanadoo.fr**

Secrétariat : Lundi Jeudi Vendredi 15 H - 19 H

Le maire tous les soirs après 17H sur RV.